



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question écrite n° 58063

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessité d'accroître la prévention des jeunes contre la violence et les risques de l'incarcération. Afin d'aider les jeunes en difficulté, la prévention doit permettre de les sensibiliser à la question de la prison afin de prévenir autant que possible leur incarcération. Il est donc nécessaire de créer des centres de formation et d'information éducatifs et préventifs d'expression afin de promouvoir la citoyenneté et le civisme, de les informer des méfaits de la prison et éviter l'incarcération par la prévention précoce de la délinquance, de lutter contre la récidive et travailler à la réinsertion des jeunes en difficulté. Il lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour favoriser toutes les initiatives en faveur de la prévention, la sensibilisation des jeunes au respect d'autrui.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58063

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2001, page 1062